



TARIF 2025

HONORAIRES DE VENTE

Prix de vente net vendeur compris entre	Hors taxes du prix de vente	TTC (TVA 20 %)
0 € et 100.000 €	10,00 %	12,00 %
100.001 € et 250.000 €	8,00 %	9,60 %
250.001 € et 500.000 €	7,00 %	8,40 %
500.001 € et 1.000.000 €	6,00 %	7,20 %
1.000.001 € et 3.000.000 €	5,00 %	6,00 %
3.000.001 € et 6.500.000 €	4,50 %	5,40 %
6.500.001 € et 10.000.000 €	4,00 %	4,80 %
10.000.001 € et 15.000.000 €	3,50 %	4,20 %
A partir de 15.000.001 €	3,00 %	3,60 %

La commission sera à la charge de la partie figurant au mandat.

HONORAIRES DE LOCATION

30 % hors taxes du loyer annuel de base hors taxes et hors charges, répartis selon les conditions du mandat.

HONORAIRES DE BAIL A CONSTRUCTION

1 année du loyer annuel de base hors taxes et hors charges, repartis selon les conditions du mandat.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

4,00 % hors taxes des sommes encaissés hors taxes selon les conditions du mandat.

HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIETE

300 € hors taxes par lot principaux selon les conditions du contrat de syndic, avec un minimum de 1.500 € hors taxes.

HONORAIRES CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE OU DE PAS DE PORTE

10 % hors taxes du montant du prix de vente avec un minimum forfaitaire de 2.000 € hors taxes à la charge de la partie figurant au mandat.

HONORAIRES AVIS DE VALEUR

800 € hors taxes + 1 € hors taxes du m² dans la limite de 2.500 € hors taxes.